

# REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Articles L. 5211-11 et L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Date d'affichage : 29 Novembre 2018**

Le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT se réunira en session ordinaire le :

**MERCREDI 05 DECEMBRE 2018 à 18 H 30**  
**au Siège de la C/C TARN-AGOUT**

## **ORDRE DU JOUR :**

1. MICRO-CRECHES INTERCOMMUNALES : MODIFICATION ET APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT
2. STRUCTURES INTERCOMMUNALES MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE : MODIFICATION ET APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT
3. STRUCTURES INTERCOMMUNALES LIEUX PASSERELLES : MODIFICATION ET APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT
4. RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL : MODIFICATION ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR
5. SERVICE COMMUN INTERCOMMUNEL D'ACCUEIL PERISCOLAIRE DES MERCREDIS : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNE DE TEULAT / COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
6. AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE « LES GOURGUES » A ST-SULPICE-LA-POINTE : MODIFICATION ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DES TARIFS
7. OCTROI DES FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES MEMBRES
8. REGLEMENT DES CONSEQUENCES FINANCIERES DU RETRAIT DE LA COMMUNE DE BUZET/TARN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
9. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2018 : DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 4
10. BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT : CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME
11. ADHESION AU SERVICE RGPD ET DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DU TARN ET DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES
12. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT DEDIE A LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE
13. OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL TARN-AGOUT : MODIFICATION DES TARIFS
14. AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT SUR LE PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE SAINT-LIEUX-LES-LAVAU (81500)
15. PROJET DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS LUDOLAC (81500 ST-LIEUX-LES-LAVAU) : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU LEADER
16. MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJESTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

➤ *Questions diverses*

Le Président

Jean-Pierre BONHOMME

